



FACTURE M'YHOUSE-2025-

Date :

ADRESSE DES TRAVAUX :

Parcelle cadastrale :

N° immatriculation :

Nombre bâtiments : Batiments

Détails bâtiments :

Nom de résidence : RES

Date travaux : Du

BBR MAINTENANCE

Siret : 93146162800030

78 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES

75008 PARIS

Tél : 01 85 09 74 35

Mail : tech@bbrmaintenance.fr

Représenté par : M.Poulin Thomas

Directeur des Services Techniques

Détail	Quantité	P.U HT	Total HT	TVA
<p>- Désembouage de l'ensemble du système de distribution par boucle d'eau d'une installation de chauffage collectif alimentée par une chaudière utilisant un combustible fossile ou alimentée par un réseau de chaleur</p> <p>Opération entrant dans le dispositif de prime C.E.E. (Certificat d'Economie d'Energie), conforme aux recommandations de la fiche technique N°BAR-SE-109 de C.E.E décrites par le ministère de la Transition énergétique.</p> <p>Kwh Cumac :</p> <p>Prime CEE : €</p> <p>- Matériel(s) fourni(s) et mis en place par notre société M'Y HOUSE, représentée par Amblar Jean-Christophe, SIRET 89155600300046</p> <p>Installation collective de chauffage alimentée par une chaudière hors condensation</p> <p>Puissance nominale de la chaudière : Kw</p> <p>Nombre de logements concernés :</p> <p>Nombre d'émetteurs désemboués :</p> <p>Nature du réseau : Acier</p> <p>Volume total du circuit : L</p>			€	€ 20 %

DETAIL DE LA PRESTATION

LE DÉSEMBOUAGE COMPORTE LES ÉTAPES SUCCESSIVES SUIVANTES :

A. INJECTION D'UN RÉACTIF DÉSEMBOUANT ET CIRCULATION

PREPARATION ET DIAGNOSTIC INITIAL

- Vérification de l'état général de l'installation de chauffage
- Contrôle de la pression et de l'étanchéité du circuit
- Test de fonctionnement des vannes et organes de régulation
- Relevé des températures et pressions de fonctionnement

Injection du produit désembouant SENTINEL X800

- Dosage : 1% du volume d'eau de l'installation
- Méthode d'injection : Via un point d'injection dédié ou par le vase d'expansion
- Dilution : Mélange homogène du produit dans l'ensemble du circuit

CIRCULATION AVEC POMPE DE DESEMBOUAGE

- Équipement utilisé : Pompe de désembouage haute performance (débit minimum 30 L/min)
- Circulation générale :
 - Mise en circulation sur l'ensemble du réseau pendant 4 heures minimum
 - Température de circulation : 50-60°C pour optimiser l'action du produit
- Circulation réseau par réseau :
 - Isolation et traitement de chaque réseau de distribution individuellement
 - Circulation dans les deux sens pour décoller tous les dépôts
 - Durée par réseau : 2 heures minimum dans chaque sens
- Surveillance : Contrôle visuel de la couleur de l'eau (passage du trouble au clair)

FACTURE M'YHOUSE-2025-

B. RINÇAGE DES CIRCUITS À L'EAU CLAIRE

RINÇAGE GENERAL

- Évacuation complète du produit désembouant par les points de purge
- Remplissage progressif à l'eau claire du réseau public
- Circulation intensive pendant 2 heures minimum
- Contrôle qualité : Vérification de la limpideur de l'eau en sortie

SENTINEL X100 INHIBITEUR

Sentinel X100 Inhibiteur pour protection du réseau de chauffage avec solution aqueuse d'agents inhibiteurs de corrosion et anti-tartre.

- Dosage : 1% du volume d'eau de l'installation, soit 1 litre pour 100 litres d'eau
- Aspect : Liquide clair, incolore à jaune pâle
- Densité (20°C) : 1,10 g/ml
- pH (concentré) : Environ 6,4
- Point de congélation : -2,5°C
- Agréé par le ministère de la Santé

C. VÉRIFICATION/INSTALLATION FILTRE ET INJECTION INHIBITEUR

VERIFICATION DU SYSTEME DE FILTRATION EXISTANT

- Localisation des filtres à boues existants sur les circuits de retour
- Démontage et nettoyage des filtres en place
- Contrôle d'efficacité : Vérification du maillage et de l'état général

INJECTION DU REACTIF INHIBITEUR SENTINEL X100

- Dosage : 1% du volume d'eau de l'installation
- Méthode d'injection : Via point d'injection dédié
- Circulation : Mise en route de la circulation pendant 30 minutes minimum
- Homogénéisation : Vérification de la répartition uniforme du produit

CONTROLES FINAUX ET MISE EN SERVICE

- Test de fonctionnement complet de l'installation
- Relevé des paramètres : Température, pression, débit
- Réglages : Ajustement des organes de régulation
- Formation : Explication du fonctionnement au personnel technique
- Documentation : Remise du certificat de désembouage et planning de maintenance

MATÉRIEL ET ENTREPRISE

Matériel(s) fourni(s) et mis en place par **MY HOUSE**, 5051 rue du Pont Long, 64160 Buros ,SIRET 89155600300046, Code APE 4322B.
Représentée par **M. Amblar Jean-Christophe**, 05 59 60 21 51 contact@myhouse64.fr

Durée totale de l'intervention : 1 à 2 jours selon la complexité

Garantie : 2 ans sur l'intervention de désembouage

Suivi : Contrôle recommandé à 6 mois puis annuellement

Qualification Qualisav Spécialité Désembouage N° 32056 - ID N° S01946

FACTURE M'YHOUSE-2025-

Détail	Quantité	P.U HT	Total HT	TVA
--------	----------	--------	----------	-----

CONDITIONS DE PAIEMENT

« Les travaux ou prestations objet du présent document donneront lieu à une contribution financière de EBS ENERGIE (SIREN 533 333 118), versée par EBS ENERGIE dans le cadre de son rôle incitatif sous forme de prime, directement ou via son (ses) mandataire(s), sous réserve de l'engagement de fournir exclusivement à EBS Energie les documents nécessaires à la valorisation des opérations au titre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie et sous réserve de la validation de l'éligibilité du dossier par EBS ENERGIE puis par l'autorité administrative compétente.

Le montant de cette contribution financière, hors champ d'application de la TVA, est susceptible de varier en fonction des travaux effectivement réalisés et du volume des CEE attribués à l'opération et est estimé à euros ».

Gestion des déchets

Gestion, évacuation et traitements des déchets de chantier comprenant la main d'œuvre liée à la dépose et au tri, le transport des déchets de chantiers vers un ou plusieurs points de collecte et coûts de traitement.

MYHOUSE
 SARL au CAPITAL de 7 500,00 €
 5051 PUE DU PONT LONG, 64160 BUROS
 Siret: 89155600300046

Total H.T	€
Total TVA 20%	€
Total TTC	€
* Prime CEE	€
Reste à payer	-

Mode de paiement : Chèques, virement ou espèce